Canadian Meat Goat ASSOCIATION canadienne de la chèvre de boucherie

Assemblée générale annuelle de l'ACCB

8 mars, 2014 • 10:30

St-Anselme, QC

ORDRE DU JOUR

1. Début de l'assemblée
2. Présentation des membres du CA et de la Directrice générale
3. Adoption de l'ordre du jour 2014
4. Revue du Procès verbal de l'AGA 2013
5. Rapports des comités:
   a) Trésorier
   b) Standards de race
   c) FCNC
   d) Production
   e) Expos
   f) Membres
   g) Jeunesse
   h) Traduction
   i) Publicité et promotion
   j) Directrice générale
   k) Constitution
6. Varia
7. Questions/commentaires de la salle
8. Annonce des nouveaux membres élus au CA de l'ACCB
9. Ajournement

CANADIAN MEAT GOAT Association
Association CANADIENNE de la CHÈVRE de BOUCHERIE

Box/B.P. 61, Annaheim, SK S0K 0G0 • tel/tél: 306-598-4322 • fax/téléc: 306-598-8901
info@canadianmeatgoat.com • www.canadianmeatgoat.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
9 MARS 2013 • 10:45
CODRINGTON, ON

Présents:

CA:	Kerry O'Donnell, Laurie Fries, Jared Clarke, Stuart Chutter, Ryan Prins, André Lavergne, Catherine Michaud, Karen Kolkman (*ex officio*)
Membres et invités:	Blain Albin, Ken Andries, Douglas Brooks, Tim & Shauna Brown, Kristin Farquharson, Helle & Paul Fisher, Allan Fortner, Angelique Graham, John Hancock, Anna Haupt, Julia & Frank Hoftyzer, Steve & Patty Lawrence, Cindy Lischka, Debbie & Don MacLachlan, Pierre & Olivier Marquis, Paul Marshall, Jeff Mason, Shaun & Kitty Milo, Christie Prins, Greta Prins, James & Vikki Reavely, Ruth & Dave Ryckman, Tobin & Erin Schlegel, Gordon Smith, Carole Soucy, Catherine Turgeon, Peter Vingerhoeds, Michael Walder, Amanda Wells, Cliff White, Kevin Weaver, Shawn Young
Votes:	*24 membres de l'ACCB présents + 1 procuration*

---

1. Début de l'assemblée

À 10:45 par K. O'Donnell

2. Présentation des membres du CA et de la Directrice générale

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION: D'adopter l'ordre du jour 2013 tel que présenté.
T. Schlegel / K. Milo. ADOPTÉ.

4. Adoption du procès verbal de l'AGA 2012

PROPOSITION: D'adopter le procès verbal de l'AGA 2012 tel que présenté.
C. Lischka / J. Clarke. ADOPTÉ.

5. Rapports des comités:

a. Trésorier – voir le rapport
   - ***PROPOSITION:*** D'adopter le rapport du trésorier et le budget 2013 tels que présentés. *J. Clarke / G. Smith. ADOPTÉ.*
   - ***PROPOSITION:*** De nommer Arlene Jansen de White City, Saskatchewan comme auditeur des états financiers de l'ACCB pour 2013. *J. Clarke / C. Prins. ADOPTÉ.*

b. Standards de race – voir le rapport
c. Comité de la Constitution – voir le rapport
   - Bylaw Amendment proposals
     - Propositions d'amendements à la Constitution
     - Tous s'accordent à voter les résolutions 1 à 5 en bloc
     - ***En faveur: 25. Oppositions: 0. Abstentions: 0. ADOPTÉ.***

d. FCNC – présentation par Jennifer MacTavish
e. Comité production – voir le rapport
f. Comité des expositions – voir le rapport
   - discussion à propos des risques pour la biosécurité aux expositions
   - demande que l'ACCB permette la vérification électronique des papiers d'enregistrement aux expositions. Le Comité doit en discuter plus en détails.

g. Comité des membres – voir le rapport
h. Comité jeunesse – voir le rapport
i. Comité de la traduction – voir le rapport
j. Comité de la publicité et de la promotion – voir le rapport
k. Directrice générale – voir le rapport

6. Varia - aucun

7. Questions de l'assemblée

- ***PROPOSITION de l'assemblée:*** Que l'ACCB voit à la possibilité d'offrir l'enregistrement/inscription des boucs croisés dont les parents sont enregistrés à la SCEA. *T. Schlegel / K. Milo.*
- Discussion: ajouter les résultats de la classification sur le site de la SCEA et dans la base de données. DG doit voir la possibilité.

8. Annonce des nouveaux membres élus au CA de l'ACCB

- Anna Haupt, Hagersville, Ontario - 3 ans
- Paul Marshall, Campbellford, Ontario - 3 ans
- Reconaissance des 10 ans de services de Kerry O'Donnell au sein du CA de l'ACCB.

9. Ajournement – *Proposition d'ajournement à 12:00 pm par C. Prins.*

Procès verbal: K. Kolkman,DG ACCB

Rapport du trésorier

par Jared Clarke

Il s'agit du troisième et dernier rapport de trésorier l'ACCB de mon mandat au Conseil d'administration. Dans les dernières semaines avant l'assemblée générale annuelle, nous travaillons avec diligence pour que la vérification soit terminée pour la présentation à l'AGA 2014. Notre Directrice générale Karen Kolkman a de nouveau été le chef de file sur la vérification et a fait un excellent travail! Je tiens à remercier Karen pour son travail acharné et sa minutie lorsqu'elle a travaillé avec moi au cours des trois dernières années.

Après avoir terminé notre vérification 2012-2013, notre auditeur Arlene Janzen nous a informés qu'elle n'était plus en mesure de compléter la vérification de pour ACCB à l'avenir. Nous avons demandé des devis de différents cabinets d'expertise comptable et décidé d'engager Collins Barrow de Yorkton, car ils offraient les plus bas prix et avaient travaillé avec l'ACCB dans le passé. Le Conseil d'administration a adopté une proposition visant à faire compléter par Collins Barrow vérification de l'ACCB pour 2013.

En 2013, en raison de l'enregistrement d'animaux un peu plus élevé que prévu et de quelques dépenses qui n'ont pas été facturées en 2013 (mais en 2014) l'ACCB a enregistré un excédent de 7 408,30$ plus les frais (s'il vous plaît noter que ceci est l'estimation de l'excédent non vérifié au moment où j'ai écrit ce rapport, la vérification n'étant pas terminée, donc la valeur auditée finale peut varier).

Au 24 Février 2014, les soldes des comptes de l'ACCB sont les suivants :

- CIBC Ottawa: 12 571,48$
- St-Gregor Credit Union (Anaheim)
  - Chèque: 63 200,98$
  - Compte du projet ADOPT: fermé *
  - Dépôt à terme rachetable 1 an: 5 253,93$
  - Dépôt à terme rachetable 90-179 jours: 5 211,67$
- Pay Pal: 0,00$

** Le projet ADOPT est un projet qui a été mené par le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan en association avec l'ACCB. L'ACCB a reçu une subvention qui couvre toutes les dépenses de ce projet. Ce compte a été fermé en Juin 2013 puisque que le projet a été achevé et tous les frais payés.*

Le budget 2014 de l'ACCB est également attaché pour examen. Ce budget a été adopté par le Conseil d'administration de l'ACCB le 14 Février 2014.

Faits saillants du budget 2014 :

REVENUS

- Dans l'ensemble, le revenu prévu est de 81 250,00$, ce qui est cohérent avec des revenus vus en 2013.
- La publicité - La publicité dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie devrait rester constante pour 2014. Comme toujours, ce revenu est utilisé pour compenser les coûts de production de la Revue et ne représente pas des fonds supplémentaires pour l'ACCB.
- Revenu de l'AGA - devrait correspondre aux dépenses et ne fournit donc pas de fonds supplémentaires pour l'Association. Les revenus de l'AGA sont réunis grâce aux frais d'inscription, à la vente de l'ACCB «Partagez votre troupeau» et aux commandites.
- Les revenus du programme de classification 2014 de l'ACCB sont basés sur la participation au cours des dernières années. Le produit tiré de ce programme est utilisé directement pour couvrir les coûts de la prestation du programme et comme la Revue, ne représente pas de fonds supplémentaires pour l'ACCB.
- Cotisations - devrait continuer à croître, car l'intérêt pour l'industrie caprine a continué de s'accroître au cours des dernières années.
- Remboursement des frais de bureau - Comprend les frais pour l'envoi des Manuels de production, les frais de PayPal, etc.
- Frais d'accréditation aux expositions - Couvrent le coût de l'impression et de diffusion des rubans.
- Payé à l'ACCB - Comprennent les frais pour les services de l'ACCB, tels que l'administration des finances du programme ADOPT.
- Enregistrements - Nous prévoyons que les enregistrements des animaux vont continuer à être nombreux dans l'industrie de la chèvre de boucherie au Canada. Avec l'ajout de la base de registre Kiko, nous prévoyons que les recettes vont augmenter un peu plus qu'en 2013.
- Ventes - Comprend les ventes des abonnements et des articles promotionnels.
- Intérêts - Le revenu de placements; l'ACCB a actuellement deux dépôts à terme qui génèrent des intérêts.
- Crédits radiés - Paiements qui ne sont jamais échangés provenant de comptes périmés.

DÉPENSES

- Nous prévoyons que les dépenses de l'ACCB seront d'un total de 81 240,00$ en 2014.
- Comptes radiés - Cette colonne représente les non-paiements sur les comptes inactifs.
- AGA - La position du Conseil d'administration depuis un certain nombre d'années maintenant est que les coûts de l'AGA doivent être entièrement couverts par ses revenus et donc les réunions ne doivent pas utiliser les fonds supplémentaires provenant du budget de l'ACCB. Nous prévoyons un budget équilibré pour l'AGA 2014.
- Dépenses du Conseil de l'ACCB - Conformément à ses statuts, le Conseil de l'ACCB doit se réunir au moins à tous les

110 jours. À l'exception de l'AGA, toutes les réunions du Conseil ont lieu par conférence téléphonique. Le Conseil d'administration a utilisé un service de conférence téléphonique moins cher depuis 2012 ce qui a gardé les coûts bas. Les frais de déplacement des administrateurs venus assister à l'AGA sont représentés dans les dépenses de l'AGA.

- Expos de l'ACCB - Aucuns nouveaux rubans ne doivent être achetés en 2014, puisque les rubans ont été achetés pour deux ans en 2012.
- Programme de classification - Ce programme est fourni comme un service aux membres. Les frais de participation (reflétés dans les résultats) sont fixés pour simplement couvrir les coûts réels de la prestation du programme.
- Directrice générale - Pour 2014, le Conseil a approuvé un budget qui permet à notre DG de travailler deux jours par semaine pendant 6 mois de l'année et 3 jours par semaine pour les 6 autres mois de l'année. Le CA a également approuvé une augmentation des honoraires versés à la DG. Ce scénario permettra à la fois à la DG d'entreprendre d'autres tâches telles que la recherche de financement gouvernemental pour les projets de l'ACCB, la rédaction de propositions de subventions, etc. tout en offrant le service de base et le service aux membres afin de maintenir le fonctionnement de l'organisation.
- Publicité et promotion - Pour continuer à promouvoir l'industrie de la chèvre de boucherie, le CA est à la recherche d'un certain nombre de nouvelles initiatives pour 2014.
- La Revue canadienne de la chèvre de boucherie - Une légère augmentation est prévue dans la production de la Revue en raison de l'augmentation des coûts d'affranchissement.
- Dépenses liées la la cotisation – Les prélèvements de la SCEA reflètent les coûts imputés à l'ACCB par la SCEA pour les enregistrements, les transferts, les renouvellements d'adhésion, etc.
- Nous n'avons pas encore été facturés par la SCEA pour la mise en place du registre Kiko et nous avons prévu cette dépense en 2014.
- Divers SCEA - Reflète le montant imputé à l'ACCB pour les frais d'envoi supplémentaires, les chèques retournés, les services spéciaux (ex. rappels annuels de renouvellement de l'adhésion).
- Frais de bureau, de comptabilité et juridiques - Représente le coût de l'audit annuel des livres de l'ACCB. Comme discuté ci-dessus, parce que nous avons dû changer de vérificateur, le coût de l'audit des finances de l'ACCB a augmenté.
- Téléphone / Internet - Le montant figurant dans cette catégorie reflète les coûts associés au maintien des services de téléphonie et d'Internet au bureau de l'ACCB (et non les frais de téléphonie associés aux conférences téléphoniques).
- Site Internet - Nous continuons à maintenir notre site Web puisqu'il représente le visage numérique de l'ACCB. Plus de mises à jour sont prévues pour 2014 puisque nous intégrerons plus de matériel relatif à la chèvre Kiko. La majorité des coûts associés à l'entretien et aux mises à jour du site Web ont été inclus en 2013, y compris les frais d'hébergement payés à l'avance pour la période 2013-2015.
- Dépenses liées aux enregistrements, les tests d'ADN - Cela reflète le montant imputé à l'ACCB pour les tests d'ADN. Ce montant est partiellement récupéré dans le résultat sous la forme des frais d'enregistrement et les frais des tests ADN effectués par les membres.
- Cotisation FCNC - Il est prévu que l'ACCB poursuivra son adhésion à la FCNC pour l'année 2014.

SOMMAIRE

- Pour l'année 2014, l'ACCB anticipe un excédent des recettes sur les dépenses de 10,00$.

	2013 BUDGET	2013 ACTUAL / ACTUEL	2014 BUDGET
Income / Revenu			
ADVERTISING / PUBLICITÉ	6,000.00	6,386.50	6,500.00
AGM Income / Revenu de l'AGA	6,750.00	6,811.70	5,850.00
CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification	5,000.00	4,557.00	5,450.00
MEMBERSHIPS / COTISATIONS	14,000.00	13,453.00	15,500.00
OFFICE COST REIMBURSEMENT / REMBOURSEMENT FRAIS DE BUREAU	500.00	450.10	500.00
SHOW SANCTIONING FEES / FRAIS D'ACCRÉDITATION AUX EXPOSITIONS	1,000.00	990.00	1,000.00
PAID TO CMGA / PAYÉ À L'ACCB	100.00	0.00	100.00
REGISTRATIONS / ENREGISTREMENTS	45,000.00	48,606.39	46,000.00
SALES / VENTES	350.00	136.69	200.00
INTEREST / INTÉRÊTS	150.00	138.57	150.00
CREDITS WRITTEN OFF / CRÉDITS RADIÉS	2.00	0.00	0.00
Total Income / Revenu total	78,852.00	81,529.95	81,250.00
Expense / Dépenses			
ACCOUNTS WRITTEN OFF / COMPTES RADIÉS	50.00	0.00	50.00
AGM / AGA			
Advertising / Publicité	277.00	68.22	105.00
Facility Rentals / Location des installations	940.00	1,547.49	920.00
Speakers / Conférenciers	1,155.00	1,021.95	0.00
Travel / Déplacements	5,003.50	5,449.85	4,825.00
Total AGM / AGA	7,375.50	8,087.51	5,850.00
CMGA Board Expenses / Dépenses du CA			
Telecon Expenses / Conférences téléphoniques	500.00	380.74	500.00
Travel / Déplacements	500.00	0.00	500.00
Total CMGA Board Expenses / Dépenses du CA	1,000.00	380.74	1,000.00
CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB			
Show Ribbons / Rubans	0.00	724.30	0.00
Total CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB	0.00	724.30	0.00
CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification			
Evaluator Fees & Expenses / Frais et dépenses des évaluateurs	4,900.00	4,756.25	5,000.00
Forms & Handbook / Formulaires et manuels	100.00	0.00	450.00
Total CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification	5,000.00	4,756.25	5,450.00
GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE			
Salary / Salaire	19,000.00	18,358.00	22,000.00
GENERAL MANAGER - Other - DIRECTRICE GÉNÉRALE - Autre	0.00	0.00	0.00
Total GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE	19,000.00	18,358.00	22,000.00
ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION			
Advertising/Publicité; Production and printing of promotional items / Production et impression d'articles promotionnels	1,500.00	1,460.55	1,500.00
Total ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION	1,500.00	1,460.55	1,500.00
MEAT GOAT JOURNAL / REVUE			
Ad. sales commissions / Comissions sur les ventes de publicité	1,000.00	893.12	1,000.00
Coordination of content / Coordination du contenu	1,400.00	1,400.00	1,400.00
MGJ Postage / Envoi postal	1,100.00	813.67	1,100.00
MGJ Printing / Impression	3,700.00	3,867.60	4,000.00
MGJ Shipping/Handling / Port et manutention	300.00	300.20	350.00
Production and artwork / Production et graphisme	1,000.00	1,000.00	1,000.00
Total MEAT GOAT JOURNAL / REVUE	8,500.00	8,274.59	8,850.00
MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION			
CLRC Levies / Charges SCEA	20,000.00	18,787.46	19,000.00
CLRC Charges to set up Kiko Registry / Charges SCEA pour enregistrement Kiko	1,000.00	0.00	700.00
CLRC Miscellaneous / Divers SCEA	1,300.00	880.46	1,300.00
CLRC Credit Card Admin. / Admin. de Carte de crédit SCEA	600.00	818.34	900.00
CLRC DNA Sample Storage / Stockage d'Échantillon ADN SCEA	4,400.00	4,262.00	4,400.00
Total MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION	27,300.00	24,748.26	26,300.00
OFFICE EXPENSES / BUREAU			
Accounting and Legal / Comptabilité et frais juridiques	1,500.00	1,575.00	3,000.00
Office supplies / Matériel	800.00	263.55	800.00
Postage / Poste	1,500.00	1,041.04	2,000.00
Telephone - Internet / Téléphone	1,200.00	1,234.32	1,300.00
Website / Site Internet	1,500.00	1,166.14	800.00
Total OFFICE EXPENSES / BUREAU	6,500.00	5,280.05	7,900.00
REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS			
DNA Testing / Testage AND	1,500.00	1,326.00	1,500.00
Total REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS	1,500.00	1,326.00	1,500.00
UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES			
Bank Service Charges / Charge service bancaire	110.00	74.95	90.00
Cheque order / Commande de chèques	50.00	65.00	50.00
CNGF Membership / Cotisation FCNC	500.00	500.00	500.00
GST UNCOLLECTED / TPS NON RÉCLAMÉE	0.00	0.00	0.00
PayPal Fees / Frais PayPal	100.00	85.45	100.00
Total UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES	760.00	725.40	740.00
YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE			
Youth Project expenses / Dépenses Projet jeunesse	50.00	0.00	50.00
Youth Project prize / Récompense Projet jeunesse	100.00	0.00	100.00
Total YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	150.00	0.00	150.00
Total Expense / Dépenses	78,585.50	74,121.65	81,240.00
Net Income / Revenu net	**266.50**	**7,408.30**	**10.00**

Canadian Meat Goat Association

FINANCIAL STATEMENTS

Year Ended December 31, 2013

Canadian Meat Goat Association

Annaheim, Saskatchewan
December 31, 2013

Table of Contents

	Page
Independent Auditors' Report	1
Statement of Financial Position	2
Statement of Operations	3
Statement of Cash Flows	4
Notes to Financial Statements	5-8
Schedule of Expenditures	9

Collins Barrow

Independent Auditors' Report

To the Board of Directors
Canadian Meat Goat Association

Report on the Financial Statements

We have audited the accompanying financial statements of Canadian Meat Goat Association, which comprise the Statement of Financial Position as at December 31, 2012, and the Statements of Operations, Changes in Net Assets and Cash Flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditors' judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Basis for Qualified Opinion

The organization has engaged a third party to administer registrations, certifications and memberships and related collections, including the establishement and monitoring of all related controls. It was not practical for us to examine the records of this third party. Accordingly, our verification of registrations and certification revenues was limited to the amounts recorded in the accounts of the organization. As such, we were unable to determine whether any adjustments might be necessary to revenue, excess of revenue over expenses, assets, liabilities, net assets and cash flows of the organization, regarding the completeness of these revenues.

Qualified Opinion

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the revenues referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Canadian Meat Goat Association as at December 31, 2012, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Other Matters

The financial statements of Canadian Meat Goat Association for the year ended December 31, 2012 were audited by another accountant who expressed a modified opinion on those statements on April 4, 2013. The previous auditor's opinon was modified relating to an inability to obtain audit assurance relating to the completness of registrations and certification revenues for the same reasons above.

Collins Barrow PQ LLP

Per: Mandy Price CA

Yorkton, SK
February 28, 2014

Canadian Meat Goat Association

Annaheim, Saskatchewan

Statement of Financial Position as at December 31, 2013

	2013	2012
Assets		
Current Assets		
Cash and cash equivalents	75,341	70,691
Short-term investments - note 4	10,453	10,315
Accounts receivable - note 5	3,025	3,410
Prepaid expenses	3,059	1,756
	$ 91,878	$ 86,172
Liabilities and Net Assets		
Current Liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities - note 6	11,742	14,098
Deferred revenue - note 7	2,138	1,232
	13,880	15,330
Net Assets		
Balance, beginning of year	70,842	52,642
Add: Excess of revenue over expenses for the year	7,156	18,200
Balance, end of year	77,998	70,842
	$ 91,878	$ 86,172

Approved on behalf of the board:

_____

The notes to financial statements are an integral part of these financial statements.

2

Canadian Meat Goat Association

Statement of Operations
For the year ended December 31, 2013

	2013	2012
Revenue		
AGM registrations and sponsorships	6,812	6,898
Canadian Meat Goat Journal advertising	5,592	7,526
Registrations	47,711	52,629
Memberships	13,453	13,249
Multi-species grazing project grant	1	8,203
Office cost reimbursement	450	560
Show sanctioning fees	990	1,065
Sales	55	362
Type Evaluation Program	4,557	5,839
Administration		330
Interest	139	142
Other		1
	79,760	96,804
Expenses - page 9		
Annual general meeting	8,036	4,325
Canadian Meat Goat Journal	8,275	8,900
Member services	25,973	27,436
Multi-Species Grazing Grant (ADOPT)	1	8,203
Office and administration	25,581	23,689
Type Evaluation Program	4,738	6,051
	72,604	78,604
Excess of Revenue Over Expenses for the Year	$ 7,156	$ 18,200

The notes to financial statements are an integral part of these financial statements.

Canadian Meat Goat Association

Statement of Cash Flows
For the year ended December 31, 2013

	2013	2012
Cash Provided By (Used In):		
Operations		
Excess of revenue over expenses for the year	7,156	18,200
Net change in working capital	(2,367)	402
	4,789	18,602
Investing activities		
Additions to short-term investments	(139)	(142)
Net Cash Increase for the Year	4,650	18,460
Cash position, beginning of year	70,691	52,231
Cash Position, End of Year	$ 75,341	$ 70,691
Represented By:		
Cash and cash equivalents	$ 75,341	$ 70,691
Net change in working capital consists of:		
Decrease (increase) - accounts receivable	385	(1,989)
- prepaid expenses	(1,303)	(1,519)
Increase (decrease) - accounts payable and accrued liabilities	(2,355)	6,002
- other current liabilities	906	(2,092)
	$(2,367)	$ 402

The notes to financial statements are an integral part of these financial statements.

1. **Nature of Operations**

The organization was incorporated on October 10, 1995 under the Animal Pedigree Act of Canada. The Canadian Meat Goat Association is engaged in the establishment of breeding standards, the keeping of pedigree records, and the registration of meat goats in Canada. The organization is not subject to income tax.

2. **Significant Accounting Policies**

These financial statements are the responsibility of management and have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations (ASNFPO) using the accounting policies as summarized below:

(a) Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents represents cash on hand and cash held in banks.

(b) Capital assets

Capital assets are expensed in the statement of operations.

(c) Revenue

The organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions, subject to external stipulations, are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Restricted contributions for which the related restrictions remain unfulfilled are accumulated as deferred contributions. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Meat Goat Journal advertising revenue is recognized when the service has been provided.

Members' fees are set annually by the board of directors and are recognized as revenue proportionately over the fiscal year to which they relate.

Meat Goat Journal subscription revenue is recognized proportionately over the period of the subscription. The liability for the portion of subscription revenues invoiced but not yet earned is recorded as deferred revenue.

Classification and registration revenues are recognized when the producer requests such services and the administration of the classification or registration has been completed.

Investment income comprised of interest from cash and fixed income investments are recognized on an accrual basis. Interest on fixed income investments is recognized over the terms of these investments using the effective interest method. Other investment income is recognized when it is received.

(d) Donated materials and services

The organization benefits from the donation of materials and services. These financial statements do not reflect the value of donations-in-kind received in the year.

2. **Significant Accounting Policies** - continued

(e) Financial instruments

Measurement of financial instruments

The organization initially measures its financial assets and liabilities at fair value, except for certain non-arm's length transactions.

The organization subsequently measures all its financial assets and liabilities at amortized cost, except for investments in equity instruments that are quoted in an active market, which are measured at fair value. Changes in fair value are recognized in excess of revenue over expenses.

Impairment

Financial assets measured at cost are tested for impairment when there are indicators of impairment. The amount of the write-down is recognized in excess of revenue over expenses. The previously recognized impairment loss may be reversed to the extent of the improvement, directly or by adjusting the allowance account, provided it is no greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in excess of revenue over expenses.

(f) Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amount of revenues and expenses during the reported period. These estimates are reviewed periodically and, as adjustments become necessary, they are reported in the statement of operations in the period in which they became known.

Significant estimates have been made in the following financial statement areas:

- the collectability of accounts receivable
- the value of prepaid supplies
- payables for which the good or service has been provided, but billing has not been received

3. **Risks Arising from Financial Instruments**

The organization is not exposed to significant risks through its financial instruments with the exception of credit risk.

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. The organization is exposed to credit risk from the potential non-payment of accounts receivable. The organization provides credit to its customers in the normal course of operations.

4. Short-Term Investments

	2013	2012
Description - 90 -179 day redeemable term account Measurement basis - amortized cost Significant terms - 0.95%, matures February 9, 2014	5,199	5,151
Description - 1-year redeemable term account Measurement basis - amortized cost Significant terms - 1.75%, matures March 1, 2014	5,254	5,164
	$ 10,453	$ 10,315

5. Accounts Receivable

Accounts receivable are comprised of the following items:

Accounts receivable	3,025	1,867
Grants receivable		1,543
	$ 3,025	$ 3,410

6. Accounts Payable and Accrued Liabilities

Accounts payable and accrued liabilities are comprised of the following items:

Accounts payable	8,997	7,797
Project accounts payable		3,600
GST payable	2,745	2,701
	$ 11,742	$ 14,098

7. Deferred Revenue

Deferred revenues include advertising revenues where the related advertising service has not yet been provided and the portion of annual Meat Goat Journal subscriptions where the subscriber is still entitled to journals post-year end.

	2013	2012
Balance, beginning of year	1,232	3,324
Less: Amount recognized as revenue	5,647	7,888
Plus: Amount received	6,553	5,796
Balance, end of year	$ 2,138	$ 1,232

8. **Comparative Figures**

The comparative financial statements have been restated to correct the reporting of the revenues and expenses of the multi-species grazing project grant, as well as the reporting of deferred Canadian Meat Goat Journal revenues. As a result, the comparative statement of operations for the year ending December 31, 2012 has been restated as follows:

Line Item	As Restated	As Previously Stated	Difference
Revenues			
Multi-species grazing project grant	8,203	4,497	3,706
Canadian Meat Goat Journal advertising	7,526	6,599	927
			4,633
Expenses			
ADOPT browsing program	7,302	3,613	3,689
ADOPT Administration	347	330	17
			3,706
Adjustment to excess (deficiency) of revenue over expenses			927
Balance of net assets, end of year, as previously stated			69,915
Balance of net assets, end of year, as restated			$ 70,842

The comparative statement of financial position as at December 31, 2012 has been restated as follows:

Line Item	As Restated	As Previously Stated	Difference
Grants receivable	$ 1,543	$ 0	$ 1,543
Accounts payable and accruals	(3,600)		(3,600)
GST payable	(2,701)	(2,595)	(106)
Deferred revenue	(1,232)	(2,159)	927
Deferred multi-species grazing project grant		(2,163)	2,163

Canadian Meat Goat Association

Schedule of Expenditures
For the year ended December 31, 2013

		2013	2012
1.	**Annual General Meeting**		
	Advertising	68	204
	Facility rentals	1,547	2,398
	Speakers	1,022	
	Travel	5,399	1,723
		$ 8,036	$ 4,325
2.	**Canadian Meat Goat Journal**		
	Ad sales commissions	893	1,002
	Coordination of content	1,400	1,400
	Postage, shipping and handling	1,114	1,189
	Printing	3,868	4,309
	Production and artwork	1,000	1,000
		$ 8,275	$ 8,900
3.	**Member Services**		
	CLRC credit card administration	818	589
	CLRC DNA sample storage	4,262	4,232
	CLRC miscellaneous fees	180	1,241
	CLRC levies	18,787	19,775
	CLRC set-up costs	600	
	DNA testing	1,326	1,599
		$ 25,973	$ 27,436
4.	**Multi-species grazing project grant (ADOPT)**		
	Administration		347
	Bank charges	1	3
	Browsing program		7,302
	Conference		500
	Office supplies		51
		$ 1	$ 8,203
5.	**Office and Administration**		
	Accounting fees	1,575	1,260
	Board teleconferencing	381	72
	General manager wages	18,358	17,167
	Interest and bank charges	160	130
	Memberships	500	500
	Office supplies	329	416
	Postage and courier	1,041	1,378
	Show ribbons	724	615
	Telephone and internet	1,234	1,241
	Website	1,279	910
		$ 25,581	$ 23,689
6.	**Type Evaluation Program**		
	Evaluator fees	4,200	2,396
	Travel, meals and accommodations	538	3,655
		$ 4,738	$ 6,051

The notes to financial statements are an integral part of these financial statements.

Rapport du comité des standards de race

par Kerry O'Donnell

Le 1er janvier 2014 a marqué un moment excitant pour l'ACCB et les éleveurs canadiens de chèvres Kiko puisque cette date a marqué officiellement le début pour l'ACCB d'assumer la responsabilité de l'enregistrement des chèvres Kiko au Canada. Avant cette époque, les éleveurs canadiens de chèvres Kiko devaient s'enregistrer auprès des registres étrangers puisqu'aucune autre option n'existait pour eux.

Le processus a commencé en mai 2011 lors d'une séance de planification stratégique tenue à l' AGA de l'ACCB au cours de laquelle le Conseil d'administration de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie a identifié l'enregistrement d'autres races de chèvres de boucherie comme une priorité pour l'Association.

Les éleveurs canadiens de chèvres Kiko ont assumé la direction de ce projet et ont mené des sondages et des consultations avec tous les éleveurs de chèvres Kiko canadiens connus et le 12 mars 2012 une lettre a été présentée à l'ACCB par les éleveurs Kiko indiquant leur désir de voir l'ACCB assumer l'enregistrement de la race Kiko. Les tables d'éligibilité pour les enregistrements et les standards de race ont été développées.

Afin de se conformer à la Loi sur la généalogie des animaux (en vertu de laquelle l'ACCB est incorporée), la consultation des membres de l'ACCB a ensuite été nécessaire pour aller de l'avant avec les modifications requises par le règlement d'intégrer le registre Kiko. Un bulletin de vote a été distribué par la poste à tous les membres de l'ACCB en 2012. Agriculture Canada a exigé un taux de réponse de 25% de membres de l'ACCB pour continuer. 56 % des membres ont répondu avec 96% de votes en faveur. Ces modifications aux règlements ont été présentées et adoptées par l'assemblée à l'AGA 2013 de l'ACCB. L'approbation finale a été reçue d'Agriculture Canada à la fin de 2013.

L'Association canadienne de la chèvre de boucherie est fière d'avoir franchi cette étape et espère que les éleveurs Kiko du Canada profiteront de ce nouveau système d'enregistrement. À partir du 1er janvier 2014 jusqu'au 31 juillet 2014, tous les animaux transférés d'un registre étranger au livre généalogique Kiko canadien recevront verront leurs frais d'enregistrement réduits.

Merci à notre Directrice générale Karen Kolkman pour tout son travail en voyant au succès de cette nouvelle initiative ainsi qu'au Comité Kiko composé de Catherine Michaud, Mario Duchesne, André Lavergne et Kerry O'Donnell.

Fédération canadienne nationale de la chèvre

par Stuart Chutter

Stuart Chutter est actuellement le représentant de l'ACCB à la FCNC et en est aussi le trésorier.

La Fédération canadienne nationale de la chèvre est confrontée à des défis considérables et l'ACCB a exprimé son inquiétude quant à sa capacité de continuer à ajouter de la valeur à l'industrie caprine canadienne.

Les domaines que l'ACCB a identifiés comme des préoccupations qui limitent l'efficacité de la FCNC comprennent :

1. Insuffisance des ressources financières pour faire face de manière appropriée aux questions nationales de l'industrie.
2. Manque de membres engagés et d'organisations membres au Conseil d'administration.
3. L'absence d'un plan stratégique et un plan financier formels.

1. Finances

- La FCNC fonctionne en déficit. Le solde du compte bancaire actuel ne permet pas que cela continue à long terme. Sans un changement important à la structure des revenus, la FCNC ne sera probablement pas un défenseur efficace de l'industrie.
- Les applications du Programme Cultivons l'avenir 2 (pour aller de l'avant avec la traçabilité) nécessitent une contribution de 15 % en espèces. La FCNC n'a pas accès à ce niveau de trésorerie et ne peut aller de l'avant avec le financement de Cultivons l'avenir 2 si elle ne réussit pas à faire pression sur le gouvernement pour un financement à 100 %.

2. Manque de membres engagés et d'organisations membres au Conseil d'administration

- La majorité du Conseil de la FCNC a soit l'intention de démissionner ou a déjà cessé de participer au Conseil d'administration et ont n'a pas encore trouvé de remplaçant. Il y a un manque évident de passion au sein du Conseil, la majorité de la contribution et de la participation reposant sur un petit groupe de membres du Conseil.
- La FCNC et Ontario Goat ont été incapables de trouver une solution pour avancer dans une relation de travail. Il manque donc un joueur clé dans la voix nationale qu'est la FCNC. Les préoccupations des représentants du gouvernement au sujet de la segmentation dans l'industrie de la chèvre ont été répétées à maintes reprises. Le Gouvernement (AAC) a demandé à plusieurs reprises à la FCNC de trouver un terrain de travail commun avec OG pour aller de l'avant sur les questions nationales, notamment en matière de traçabilité. Il est probable que le gouvernement n'entende pas un message clair de l'industrie de la chèvre,

car il ya plusieurs voix à la table qui ne communiquent pas ensemble.

3. L'absence d'un plan stratégique et financier

- Actuellement, la FCNC fonctionne sans plan stratégique formel et sans plan de viabilité financière à long terme.
- Le Conseil d'administration de l'ACCB a envoyé une lettre à la FCNC en 2013 exprimant sa préoccupation face au manque de direction de la FCNC et pour demander que jusqu'à ce qu'un plan stratégique formel soit en place, l'ensemble des ressources limitées de la FCNC soient alloués à compléter un programme national de traçabilité qui fonctionne pour l'industrie de la chèvre .
- Un point positif est que la FCNC travaille actuellement à une proposition de financement pour élaborer un plan stratégique formel et à déterminer les options pour améliorer sa situation financière.

RÉSUMÉ DES INITIATIVES COURANTES DE LA FCNC :

TRAÇABILITÉ

Un bref historique du dossier traçabilité de la FCNC :

- 2003-2004 – la FCNC a été formée pour mener des consultations avec des producteurs à travers le Canada à l'égard de la création d'un programme national de traçabilité.
- 2004-2005 – la FCNC a rencontré les producteurs du Canada en ce qui concerne la formation du programme national de traçabilité qui a été reçu favorablement par les producteurs.
- 2004 – la FCNC a rejoint l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) et a commencé à participer activement aux réunions de consultation de l'ACIB.
- 2005-2007 – la FCNC a mis en œuvre un projet de traçabilité y compris un projet pilote pour les boucles. Le projet comprenait également la consultation avec l'industrie, y compris les transformateurs ainsi que les transporteurs et les arènes de vente.
- 2007 – les points de décision du projet ont été présentés officiellement à l'ACIA.
- 2008-2009 – du financement a été accordé pour trouver un distributeur national pour la FCNC qui était capable de correspondance bilingue et d'effectuer les transactions commerciales. La FCNC a travaillé avec l'ACIB pour qu'elle devienne l'administratrice de la base de données.
- 2009 – la FCNC a rencontré l'ACIB à Calgary assistée du Président et du Directeur général. Il a été déterminé que l'ACIB ne pouvait plus fournir de service aux conditions déterminées par l'offre originale.
- 2009 – la FCNC a rencontré Ketchum Manufacturing et un accord a été établi avec eux comme distributeur national des boucles.
- 2010 – mise en œuvre du Programme national d'identification volontaire lancé à l'aide de Ketchum en tant que distributeur.
- 2011-2012 – du travail a été effectué sur une stratégie nationale de communication pour l'industrie de la chèvre.

La FCNC est maintenant engagée dans des consultations sur les modifications aux règlements en matière de traçabilité. Pour la phase 1 (novembre 2013 - en cours), la FCNC a présenté des observations sur la réglementation et la façon dont elle affecte l'industrie de la chèvre, et a également fait des demandes de modifications. Ceci est décrit ci-dessous. Une deuxième ronde de consultations aura lieue en Mars / Avril 2014. Les règlements actuels ne seront rédigés qu'après que le processus de consultation ait été effectué. Le plan d'AAC est que la réglementation entre en vigueur en 2015 incluant une période de transition d'un an. L'objectif est d'obtenir la pleine application obligatoire de la traçabilité dans l'industrie de la chèvre par AAC en 2016.

Messages clés de la FCNC cours de la phase 1 de la consultation:

1. Le coût des boucles électroniques (RFID) par rapport à la valeur individuelle des chèvres est excessif.
2. Le coût des rapports de mouvements individuels par rapport à la valeur des chèvres est excessif.
3. Une option pour la déclaration des mouvements d'animaux portant des boucles visuelles (non électroniques) : la déclaration par lots (rapports des mouvements d'animaux par groupe) qui réduirait de beaucoup le coût de la mise en œuvre de la traçabilité pour les producteurs.
4. Dans l'industrie de la chèvre, il n'y a pas de recettes supplémentaires générées pour les producteurs par la mise en œuvre de la traçabilité. Puisqu'il s'agit d'un marché largement domestique, nous n'avons pas d'acheteurs internationaux exigeant la traçabilité, ni n'avons acheteurs internationaux qui sont prêts à payer des primes pour la vérification de l'âge / sans hormones / moins de trente mois/etc. (animaux pour lesquels des systèmes de traçabilité peuvent aider à les retracer à travers la chaîne de valeur, et donc de générer un retour. Pour cette raison, la traçabilité pour les producteurs de chèvres est une question de contrôle des coûts plutôt que de valeur ajoutée.

Une version complète de la réponse du gouvernement à la FCNC peut être demandé à Stuart. La FCNC est très engagé dans la consultation du gouvernement au nom de l'industrie de la chèvre. Cependant, pour trouver un indicateur réel (boucle) pour l'industrie de la chèvre, la FCNC devra probablement demander l'aide d'organismes provinciaux et des producteurs. Des informations provenant des producteurs à propos des étiquettes Ketchum seront nécessaire afin d'avoir les balises requises (droits acquis) en tant que boucles approuvées. Si vous avez utilisé les boucles Ketchum dans le cadre du programme volontaire et que vous souhaitez avoir ces «droits acquis» pour éviter la double

identification à l'avenir, s'il vous plaît remplir et soumettre un formulaire d'évaluation des identifiants qui peut être retrouvé sur le site de la FCNC à http://cangoats.com/admin/FileUpload/files/PDFs/CNGFTag-Assessment-Form-Final.pdf.

TREMBLANTE

Le 19 Décembre 2013, l'ACIA a confirmé à la FCNC qu'une chèvre d'un troupeau de chèvres de l'Ontario avait été testée positive pour la tremblante. La tremblante est une maladie à déclaration obligatoire au Canada ainsi que dans de nombreux autres pays. Une fois qu'un nouveau troupeau de chèvres est confirmé avoir été infecté par la tremblante, l'ACIA prend action suite à une série de série de procédures d'enquête et de contrôle de la maladie, tout en conservant l'intimité de la propriété du troupeau de chèvres infectées.

La FCNC a des représentants au sein du Comité directeur du Groupe de travail national d'éradication de la tremblante pour défendre les intérêts des propriétaires de chèvres.

PLANIFICATION STRATEGIQUE ET FINANCIERE

La FCNC n'ayant aucun plan stratégique formel en place, le Conseil d'administration de l'ACCB a envoyé une lettre à la FCNC en 2013 demandant que la traçabilité soit la priorité. Cette lettre a exprimé la préoccupation de l'ACCB par rapport à la capacité de la FCNC de continuer à représenter adéquatement l'industrie caprine canadienne. Avec des ressources limitées au niveau des liquidités et des ressources humaines, l'espoir de terminer une série de projets nationaux ne semble pas raisonnable. Jusqu'à ce qu'un plan stratégique officiel soit en place, l'ACCB a encouragé la FCNC à concentrer toute l'attention sur la traçabilité comme la priorité actuelle de l'industrie.

Depuis ce temps, la FCNC a trouvé une source de financement potentielle pour élaborer un plan stratégique et financier formel. Une demande de financement est actuellement en cours et en cas de succès, ce processus commencera en 2014.

COLLABORATION DE L'INDUSTRIE

Ontario Goat n'est actuellement pas membre de la FCNC et il y a eu peu de progrès dans l'élaboration d'une relation de travail entre les deux organisations. Alors que certains dialogues ont eu lieu, les questions clés comme la représentativité et la planification stratégique restent en suspens. Étant une petite industrie, la segmentation dans nos voix est un défi au niveau des questions nationales. L'ACCB s'est fait entendre au conseil de la FCNC que ce problème nécessite une résolution.

L'ACCB reconnaît les préoccupations de gestion de la FCNC et sa capacité à représenter l'industrie caprine de façon nationale. Cependant, l'ACCB continue de soutenir les efforts de la FCNC puisqu' un porte-parole national est nécessaire pour résoudre les problèmes de l'industrie au niveau national. L'ACCB continue d'être active sur le Conseil de la FCNC que nous pouvons mieux influencer ce progrès en étant assis à cette table. Avec le travail accompli sur les plans stratégiques et financiers, nous devons également nous assurer que des gens engagés participent à FCNC, en particulier au cours du processus de planification. Si vous êtes un membre de votre association provinciale de chèvre et avez un intérêt dans le développement de l'industrie, je vous invite à communiquer avec vos associations respectives et discuter de leur niveau d'implication dans la FCNC (qu'elles soient membres ou non) et voir comment vous pouvez vous impliquer. ***Nous avons besoin des bonnes personnes dans le bus AVANT de décider où il ira.***

Rapport du comité de production

par Anna Haupt

Le comité de production a vu plusieurs membres profiter des programmes de l'ACCB tout au long de l'année 2013.

Le Programme d'amélioration des troupeaux de chèvre a été de nouveau rendu disponible gratuitement à toute personne intéressée à participer. En 2013, 12 troupeaux de partout au Canada ont participé au programme en soumettant leurs données de mise-bas entrées par les producteurs dans les feuilles de calcul fournies par le programme. Pour l'année à venir, le Comité espère trouver des moyens de poursuivre la croissance de ce programme en attirant de nouveaux participants et en encourageant les participants actuels à continuer. Le Comité reconnaît la nécessité d'éduquer les membres sur la façon d'utiliser ce programme qui identifie les animaux les plus productifs au sein du troupeau, tel un outil pour aider à augmenter la productivité individuelle du troupeau.

La classification a été de nouveau offerte aux membres de l'ACCB en 2013. Au total 10 troupeaux ont présenté 236 animaux pour l'évaluation. Les participants provenaient du Québec, de l'Ontario et de la Saskatchewan. Le Comité de production est actuellement à la recherche de moyens d'accroître le nombre de nos classificateurs, en particulier dans la partie orientale du pays, afin d'aider à garder les coûts du programme les plus bas possibles.

Comme moyen de veiller à ce que le Comité de production continue à travailler sur des programmes qui profiteront aux membres, plusieurs questions posées spécifiquement sur les programmes de l'ACCB ont été incluses dans le Questionnaire pour les membres envoyé en même temps que l'avis de convocation à l'AGA. Les commentaires reçus des membres seront utilisés pour aider à diriger le Comité de production et le Conseil en général pour s'assurer que nous continuons à développer des programmes qui seront efficaces et utiles.

Rapport du comité des expositions

par Ryan Prins

Une fois de plus, il est difficile de croire qu'une autre année s'est écoulée pour l'ACCB et cela signifie qu'une autre saison d'expositions a passé. La plupart des expositions continuent de lutter pour joindre les deux bouts et les comités sont confrontés à des défis pour attirer de nouveaux participants, obtenir un nombre croissant d'entrées et répondre aux exigences financières. Malgré cela, les expositions qui ont eu lieues l'année dernière ont été très appréciées et il ya encore un sens aigu de l'enthousiasme des éleveurs qui continuent de présenter leurs chèvres de boucherie et de promouvoir l'industrie.

J'ai quelques grands faits saillants à signaler lorsque nous regardons les expositions de l'ACCB en 2013.

EN GÉNÉRAL

Il y a eu huit expositions sanctionnées par l'ACCB en 2013 entre les mois de juillet et novembre. À l'échelle provinciale, trois expos ont eu lieu en Ontario, trois au Québec, une en Alberta et une en Saskatchewan. Un total de 416 animaux a été présenté. Une exposition qui a notamment fait un grand retour en 2013 a été la Royal Winter Fair de Toronto qui a été non seulement le plus grand événement sanctionné en 2013, mais qui a également connu une croissance significative par rapport aux années précédentes.

EXPOSITIONS NATIONALES

Il y a eu deux expositions nationales organisées: l'expo nationale de l'Ouest à Regina, SK dans le cadre de la Canadian Western Agribition et l'expo nationale de l'Est à Toronto, ON à la Royal Winter Fair.

CHAMPIONS CANADIENS DES EXPOSITIONS

Félicitations aux récipiendaires 2013 du titre de Champion canadien des expositions. Votre travail acharné et votre dévouement a porté ses fruits. Chapeau à ceux qui suivent:

Chèvre pur-sang: Galiman Adrenaline, André Lussier

Chèvre croisée: Pryme Painted Lady, Anna Haupt

Bouc pur-sang: BBR Bullseye, Ferme Du Sillon

NOUVEAU CHAMPION PERMANENT

Félicitations à la Ferme Du Sillon, les propriétaires du dernier bouc Champion permanent de l'ACCB, BBR Bullseye. Bullseye a été élevé par Big Boer Ranch.

Comme nous terminions la saison d'exposition 2013, le Comité des expositions de l'ACCB a organisé un appel conférence avec les juges accrédités et apprentis juges de l'ACCB - tous les participants l'ont trouvé très productif. Le but de l'appel était pour les juges de communiquer leurs expériences de l'année passée au Conseil d'administration et pour le Conseil de recueillir des informations pouvant être utilisées pour aider à obtenir plus de succès lors des expositions à venir. Il y a beaucoup qui peut être accompli lorsque nous gardons les lignes de communication ouvertes et il a été convenu que ce serait un événement annuel, i.e. une réunion par téléconférence avec les juges et le Comité des expositions de l'ACCB après chaque saison d'expositions.

Comme toujours, j'ai aimé passer du temps avec les producteurs de chèvres de boucherie durant les expositions et nous nous réjouissons de l'année à venir! J'encourage les participants chevronnés à aider les nouveaux éleveurs intéressés à essayer de présenter leurs chèvres dans l'arène d'exposition. Je tiens également à encourager les comités à trouver des façons d'inclure des classes de jeunes éleveurs à leurs expositions. L'avenir de l'industrie passe par notre relève. Beaucoup d'entre nous étaient jeunes quand nous avons commencé dans cette industrie et ce sont les conseils, les encouragements et la connaissance des éleveurs expérimentés / mentors qui nous ont aidé à devenir les producteurs expérimentés que nous sommes maintenant. Donnez au suivant, aidez les nouveaux producteurs en herbe en leur donnant la confiance dont ils ont besoin et assurons-nous que nos expositions sont des lieux positifs pour l'apprentissage et la réussite.

J'encourage les membres de l'ACCB à assister à un jugement en 2014, c'est un excellent moyen de promouvoir les chèvres de boucherie... nous sommes encore un nouveau secteur de l'agriculture et plusieurs ignorent encore que notre industrie existe. Les expositions représentent beaucoup de travail, de temps et d'effort, mais j'aime toujours le regarder comme un investissement dans l'industrie. Jamais une exposition ne se passe sans que je parle avec au moins une poignée de personnes intéressées qui veulent connaître les chèvres de boucherie, la façon de les élever et ce que goûte la viande. Assister à des événements afin de répondre à ces questions contribue sûrement à la croissance de notre industrie et augmente notre base de membres. Le plus de personnes qui peuvent être éduquées à propos des chèvres de boucherie et qui commencent alors à rechercher du chevreau à mettre au congélateur, le mieux ce sera pour l'ensemble de nos finances à long terme.

Bonne chance à vous tous pour l'année à venir !

Rapport du comité des membres

par Paul Marshall

2013 a vu une augmentation des adhésions par rapport à l'année 2012 et le Conseil de l'ACCB a développé un questionnaire pour aider à identifier les programmes les plus importants pour les membres.

Nous allons évaluer les programmes actuels pour mesurer leur importance et déterminer ce que nous pouvons offrir pour répondre aux besoins de nos membres.

Rapport du comité jeunesse

par Anna Haupt

Il n'y a pas eu de projets achevés par les jeunes en 2013. Dans un effort visant à accroître la participation des jeunes et de promouvoir la sensibilisation aux expositions sanctionnées par l'ACCB qui offraient des classes spécifiques pour les jeunes au cours de la saison d'exposition 2013, une lettre a été envoyée aux associations provinciales des 4-H afin de présenter les noms, dates et lieux des exposition qui comprenaient des classes de jeunes de toutes sortes. Les associations 4 -H ont été invitées à transmettre les lettres aux bénévoles appropriés et aux clubs de chèvre liés aux 4-H. Pour l'année à venir, nous espérons continuer à développer cette relation avec les 4-H dans l'espoir qu'une meilleure communication puisse être établie avec les clubs de chèvre 4-H pour encourager la participation des jeunes dans l'ACCB. Toute personne qui contribue à animer un club de chèvres 4-H ou au jeunes intéressés à participer aux expositions peut communiquer avec le bureau de l'ACCB pour plus d'informations.

L'ACCB se rend compte que d'encourager la participation des jeunes dans l'association est une étape importante pour assurer un avenir prometteur à l'association ainsi qu'à l'industrie dans son ensemble. Dans l'année à venir, le Comité jeunesse espère réorganiser le programme jeunesse et recueillir les fonds nécessaires pour examiner de nouvelles avenues afin de permettre aux jeunes de s'impliquer davantage dans les activités de l'association. Restez à l'écoute pour plus de détails à propos des possibilités passionnantes en cours de déploiement pour les jeunes dans les deux prochaines années.

Rapport du comité de la traduction

par Catherine Michaud

En 2013, la traduction des communications et des documents de l'ACCB a été un véritable défi! Le Comité de la traduction a été occupé principalement avec la traduction de la Revue canadienne de la chèvre de boucherie, mais aussi avec tous les documents relatifs à l'enregistrement des chèvres Kiko. Cette année, l'AGA de l'ACCB étant au Québec, tous les rapports devaient être traduits avant l'Assemblée générale annuelle afin d'être insérés dans les Cahiers des participants. La traduction du catalogue de la vente «Partager votre troupeau» devait aussi être supervisée pour s'assurer que toutes les traductions avaient été faites de manière appropriée.

La traduction des communications officielles ACCB est toujours un défi parce que l'équipe n'a pas beaucoup de membres! Heureusement, cette année, j'ai eu encore beaucoup d'aide de Karen, notre Directrice générale, mais aussi de nos membres du Comité des standards de race, André et Mario, à traduire tous les documents nécessaires à notre projet sur l'enregistrement des chèvres Kiko.

Si vous avez des compétences en traduction de l'anglais vers le français, de l'aide est toujours bienvenue !

Rapport du comité publicité et promotion

par Anna Haupt

L'objectif principal du Comité de publicité et de promotion pour 2013 a été l'introduction de nouveau matériel ressource pour l'industrie. Un des résultats de ces efforts a été le développement d'une nouvelle brochure qui décrit l'histoire, le rôle et les programmes offerts par l'ACCB. Cette brochure peut être utilisée comme ressource pour informer les nouveaux membres sur l'association dans un format facile à suivre. Le comité a également mis à jour une brochure précédente qui met en évidence le potentiel et les opportunités au sein de l'industrie canadienne de la chèvre de boucherie. Cette brochure peut être utilisée comme outil d'information pour intéresser de nouveaux membres. Les deux brochures sont disponibles en version imprimée auprès du bureau de l'ACCB ainsi que sur le site Internet.

Une autre initiative entreprise en 2013 a été l'élaboration du Guide des éleveurs de chèvres Boer de l'ACCB. Ce guide complet fournit toutes les informations nécessaires pour l'enregistrement des chèvres Boer au Canada, y compris des sujets tels que les standards de la race Boer, les détails pour leur enregistrement, la collecte des échantillons de poils, comment faire un bon tatouage, le croisement et plus. Il fournit également des détails sur tous les programmes de l'ACCB ainsi que des informations générales sur l'industrie. Cette nouvelle ressource à portée de main est disponible gratuitement en ligne.

Dans la dernière partie de 2013, il y a eu quelques problèmes avec le site de l'ACCB qui ont causé des pannes à plusieurs reprises. Le site a été refait depuis et sera bientôt complètement opérationnel. La section populaire «Petites annonces» du site est de retour et nous encourageons tous les membres à profiter pleinement de ce service de publicité gratuite offert par l'association. C'est facile à faire - il suffit de communiquer avec le bureau de l'ACCB, d'envoyer votre texte et photo et ils seront visibles pour tous ceux qui visitent le site.

Plusieurs articles promotionnels sont en préparation pour 2014, y compris une bannière qui sera utilisée par l'association lors des activités du secteur et une planche de découpes de viande de chevreau pour que les membres puissent l'utiliser comme outil de promotion et d'éducation auprès des clients.

Rapport du comité de la constitution

En accord avec l'Article XII de la constitution de l'ACCB:

> *«Ces statuts peuvent être amendés par l'adoption d'une proposition lors d'une assemblée générale annuelle ou extraordinaire de l'Association aux deux tiers des voix des membres votants en personne ou par procuration, tel que stipulé à la section (1) (b) de l'article IV. Un préavis par écrit de tout amendement proposé doit être fourni au président et/ou au directeur général au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la tenue d'une assemblée générale. Tous les amendements proposés seront ainsi sujets à une procédure de révision par le Comité de constitution qui inclura, mais ne sera pas limitée à, des consultations auprès d'Agriculture Canada. Le Comité de constitution devra produire un rapport au Conseil d'administration qui contiendra les résultats de cette procédure de révision et une copie dudit rapport devra être envoyée à chacun des membres ayant fait ladite proposition. Une fois révisés et approuvés par le Conseil d'administration, en accord avec les politiques et procédures préétablies, les amendements proposés seront inclus avec l'avis de convocation de l'assemblée générale, à défaut de quoi l'assemblée n'aura pas l'autorité de se prononcer sur les amendements proposés.»*

Aucune modification aux règlements ACCB n'a été reçues des membres pour 2014.

Rapport de la Directrice générale

par Karen Kolkman

ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

Les adhésions et abonnements pour 2013 sont les suivants, avec 2012 entre parenthèses :

- Actifs (incluant Junior) – 229 (217)
- Associés – 22 (22)
- Souscriptions – 5 (14)

Comme en 2013, la liste annuelle des membres de l'ACCB figurera dans le numéro d'été de la Revue canadienne de la chèvre de boucherie. Seuls les membres qui renouvellent leur adhésion avant le 15 mai peuvent être publiés dans la liste membres. La liste actualisée des membres de l'ACCB est continuellement mise à jour sur le site Internet de l'ACCB.

ENREGISTREMENTS DES CHÈVRES BOER

Les figures d'enregistrements pour 2013 sont les suivantes, avec 2012 entre parenthèses :

- Enregistrements pur-sang (TR, R, CR, RCR) – 975 (1047)
- Enregistrements pourcentages (GR) – 310 (463)
- Transferts – 1143 (1190).

ENREGISTREMENT DES CHÈVRES KIKO

L'enregistrement des chèvres Kiko au Canada a commencé le premier janvier 2014. Les producteurs membres pourront profiter de taux réduits pour tous les animaux transférés des livres généalogiques étrangers jusqu'au 31 juillet. L'édition d'hiver de la Revue canadienne de la chèvre de boucherie contient les explications de l'enregistrement des chèvres Kiko canadiennes, aussi bien que les informations sur la chèvre Kiko au Canada et les Standards de race de l'ACCB pour les chèvres Kiko. Toutes ces informations seront disponibles sur le site Internet de l'ACCB bientôt.

SITE INTERNET

Cette année nous avons eu beaucoup de problèmes avec le site Internet; à cause de cela, nous avons changé l'entreprise qui héberge notre site. Tout devrait être corrigé et à jour bientôt. Le Guide pour les éleveurs de chèvres Boer est maintenant disponible sur le site Internet en format PDF en français et en anglais – le Guide comprendra des informations sur l'enregistrement des chèvres Boer, ainsi que des informations générales sur la gestion de l'élevage. Le Guide pour les éleveurs de chèvres Kiko sera disponible bientôt.

Le site Internet de l'ACCB inclut également des informations sur tous les programmes de l'ACCB, y compris des brochures téléchargeables, des fiches de recettes, les numéros déjà parus de la Revue canadienne de la chèvre de boucherie et une version téléchargeable du répertoire des membres. L'information est constamment mise à jour, alors revenez régulièrement !

NOUVEAU LOGO DE L'ACCB

Suite au mandat établi aux sessions de Planification stratégique en 2011, en 2013 le CA a approuvé un nouveau logo de l'ACCB qui est plus inclusif et générique. Ce nouveau logo représente la Vision de l'ACCB: Une industrie canadienne de la chèvre de boucherie qui soit rentable à long terme et où les intérêts des producteurs d'animaux de boucherie, de lait et de fibres textiles sont mis en commun pour agir aux niveaux régional, provincial et fédéral dans le but d'en assurer la croissance et le développement.

Pour rester à jour avec tous les événements de l'ACCB, je tiens à rappeler encore une fois à tous les membres, s'il vous plaît, assurez-vous que j'ai votre adresse courriel sur fichier – des mises à jour de l'industrie et événements de courte durée sont fréquemment envoyés aux membres par courriel. Vérifiez la composition de la liste en ligne (canadianmeatgoat.com/index.php/site/members) pour voir si votre adresse de courriel est correctement répertoriée. Si ce n'est pas le cas, s'il-vous-plaît faites-le moi savoir au info@canadianmeatgoat.com.